

1.2.5-2 EPREUVES INDIVIDUELLES**COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux personnalités suivantes :

- Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la ffgolf ou Présidents de la section golf
- Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

Le nombre maximum de participants est fixé à 86.

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- Un seul représentant par AS
- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**
Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours plein avant l'épreuve.

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la fédération et **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1.)

TIRAGE DES DEPARTS

Par ordre croissant des index.

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la fédération la veille de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

Les trophées seront confiés pendant la remise des prix aux vainqueurs en brut et en net.

**COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE
INFORMATIONS GENERALES****PROGRAMME :**

- *Vendredi 18 mars :*

Les joueurs participant à la compétition pourront effectuer une partie d'entraînement gratuitement en réservant directement auprès du golf. Un tarif préférentiel de 53€ au lieu de 66€ sera proposé aux accompagnateurs.

- *Samedi 19 mars :*

Les départs de la compétition se feront dans l'ordre des index à partir de 8H00. Remise des prix lors du dîner au Golf de Saint Jean de Monts à partir de 19H30.

- *Toute la semaine :*

Le Golf de Saint Jean de Monts proposera aux joueurs et accompagnateurs un tarif préférentiel à 53€ au lieu de 66€ aux joueurs de la compétition et aux accompagnateurs.

HEBERGEMENT :

Hôtel Atlantic Thalasso & SPA Valdys ****

L'hôtel est situé tout en haut de Saint Jean de Monts près du golf, à 400m de l'océan (accessible par un chemin boisé). Il est relié à un centre de thalasso par un couloir (entre les deux établissements) L'accès au spa marin comprend : la piscine intérieure, le sauna, hammam, jacuzzi et salle de fitness.

Site Internet : https://www.hotels-valdys.fr/?_ga=2.116115398.1725914897.1640264904-85867524.1637318093&_gac=1.2893316.1637318093.EAlalQobChMlxazXlp2k9AIVwuFRCh3qhgYsEAAYASAAEgKn7vD_BwE

INSCRIPTION EN LIGNE :

Un droit d'engagement de **30 euros** sera demandé lors de votre inscription (ce tarif comprend les droits de jeu de la compétition et le dîner de remise des prix). Ce tarif s'applique uniquement aux participants de la compétition.

Une participation de 45€ pour le dîner de remise des prix est demandée pour toute autre personne.

Nous vous remercions par avance de nous prévenir de toute modification par e-mail à entreprise@ffgolf.org.

Limite d'inscription : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.